

Réunion du Comité Directeur jeudi 3 avril 2014

Membres présents

Agnès GAUTHERIN, José VIÉ, Françoise TISSERAND, Sylvain LEMEE, Marie-Claude MOREAU, Céline PARIGOT, Christian CHAPOTIN, Bernard DANJON, Thierry GILBERT, Jean-Louis HAMEN, Raymond THILLOU, Daniel TRUCHY, Daniel VALLEE, Michel VIGNOLES et Charly GONZALEZ, délégué départemental

Membre absent excusé

Jean-Baptiste PEYRAUD

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du précédent compte-rendu
- Vote de l'AG nationale 2014
- Point sur les activités cyclistes avec les clubs cyclistes
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 février 2014

Les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité le compte-rendu.

Votes pour l'assemblée générale nationale 2014

Les mandatées à l'assemblée générale nationale, Agnès GAUTHERIN, Françoise TISSERAND et Céline PARIGOT, voteront en fonction des avis émis par les membres du comité directeur.

✚ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du Grau-du-Roi 2013
avis favorable à l'unanimité

✚ Vote sur le rapport moral
avis favorable à l'unanimité

✚ Vote sur le rapport financier 2013

Au 31 décembre 2013, le montant des produits s'est élevé à 3 679 851,39 €, celui des charges à 3 665 131,26 €, ce qui représente un excédent de 14 720,13 €.

avis favorable à l'unanimité

🔗 Vote sur le budget prévisionnel 2014

Le montant des produits et charges s'élève à 4 098 846,50 €

avis favorable à l'unanimité

🔗 Vote sur les tarifs statutaires :

affiliation

C1 : 40 € (39 € en 2013)

C2 : 40 € (40 € en 2013)

C3 : 42 € (42 € en 2013)

C3S : 82 € (82 € en 2013) pour les structures de 1 à 20 personnes

99 € (132 € en 2013) pour les structures de 21 à 50 personnes

149 € (202 € en 2013) pour les structures de 51 à 100 personnes

199 € (252 € en 2013) pour les structures de 101 personnes et plus

adhésion

licence adulte : 5,85 € (5,70 € en 2013)

licence jeune : 3,38 € (3,30 € en 2013)

licence enfant : 1,33 € (1,30 € en 2013)

avis favorable à l'unanimité

🔗 Vote des vœux recevables soumis à l'assemblée générale

n° 1 : vœu du CD UFOLEP de la Drôme qui propose de modifier l'article 13 du Règlement Intérieur par le texte suivant, afin que les élus bénévoles salariés puissent participer aux regroupements nationaux :

ajout de la phrase « **les regroupements nationaux devront se dérouler obligatoirement les samedi et dimanche** »

avis défavorable à l'unanimité

n° 2 : vœu du CD UFOLEP du Nord qui propose de modifier l'article 20 du règlement disciplinaire par le texte suivant :

« la sanction assortie d'un sursis est réputée non avenue si, dans un délai de 3 ans après son prononcé (**1 an pour les fautes du groupe 1**), l'intéressé n'a fait l'objet d'aucune nouvelle sanction mentionnée à l'article 19. Toute nouvelle sanction, pendant ce délai, emporte la révocation du sursis »

avis défavorable à l'unanimité

Point sur les finales nationales football à 11

Le groupe de travail, lors de la réunion du 21 mars 2014 a commencé à répartir les rôles de chacun.

Les membres du comité directeur qui ne font pas partie du groupe de travail, mais qui seront présents lors des finales, sont invités à se positionner également sur les postes qui nécessitent la présence de plus de personnes.

Responsable d'une équipe : Françoise TISSERAND

Restauration rapide (frites + barbecue) : Chloé PEYROT (fille de Céline)

Buvette : Françoise TISSERAND et Céline PARIGOT

Vestiaires : Michel VIGNOLES

Gestion du pot de l'amitié et remise des récompenses : Agnès GAUTHERIN et José VIÉ

Poste de secours : Céline PARIGOT

Responsables presse : Agnès GAUTHERIN et José VIÉ

Pourront être présents le matin du samedi 7 juin dès 9 h : Agnès GAUTHERIN, Céline PARIGOT, Marie-Claude MOREAU, Françoise TISSERAND, Fany GILBERT, Christian CHAPOTIN, José VIÉ, Daniel TRUCHY, Daniel VALLEE, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Raymond THILLOU, Charly GONZALEZ ainsi qu'Alex et Axelle.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 23 mai 2014 à 19 heures à Charmoy

Point sur les activités cyclistes avec les clubs cyclistes

Présents :

VIEL Annick, CC Ambulances Auxerroises
GIRARD Joël, VC du Coulangeois
BONY Jean-Pierre, ASUC Migennes cyclotourisme
LE DOUSSAL Serge, La Franck Pineau
MENIN Pascal, Stade Auxerrois
DURAND Michel, Union Cycliste Gurgy Appoigny
TISSERAND Richard, Entente Sportive Saint-Florentin Cyclo
SOLIMEO Luigi, ASPTT Auxerre
DURAND Nicolle, secrétaire de la CTD cyclosport
JOURDE Thierry, COBYC

Agnès GAUTHERIN remercie toutes les personnes présentes et s'excuse d'avoir dû modifier la date de la réunion, prévue initialement le 20 février 2014, en raison de l'AG du CDOS.

Agnès souligne la baisse de licenciés pour les activités cyclistes et souhaite que chacun fasse le point sur son activité.

Serge LE DOUSSAL, président de la Franck Pineau évoque ses préoccupations au sujet des motards de la gendarmerie car la convention arrive à échéance en juillet 2014. Le coût, déjà en augmentation de 15 % depuis 4 ans, évoluera encore l'année prochaine car il ne sera plus de 500 € pour tous les motards, mais 500 € par motard, ce qui va considérablement alourdir la note. Il précise que pour sa manifestation, 6 signaleurs gendarmes sont imposés. Agnès propose que le national soit alerté sur ce problème de convention. Serge ajoute la baisse prévisible des subventions, ainsi que le problème des signaleurs en cyclotourisme. D'autre part, il alerte les organisateurs sur l'obligation de faire signer par les participants le règlement précis de la manifestation.

Thierry JOURDE évoque également le problème de la gendarmerie qui est crucial pour la manifestation des boucles de l'Yonne. Les problèmes sécuritaires deviennent importants et l'assistance de la BMO est indispensable. Il souligne également qu'il serait souhaitable que les organisateurs de rallye cyclotourisme prévoient une voiture « ouvreuse » pour signaler l'arrivée d'un gros peloton. Il s'interroge sur la manière d'appliquer la loi qui interdit qu'au moment du départ, le groupe ne doit pas dépasser 50 participants et propose de mettre un sas pour les départs. Il ajoute que certains cyclotouristes partent avant l'heure du départ, ce qui poserait problème à l'organisateur en cas d'accident. Il serait souhaitable de communiquer plus sur la sécurité directement en direction des licenciés.

Michel VIGNOLES rappelle que sur les feuilles d'engagement, le participant doit signer les points principaux de règlement, à savoir le port du casque, le respect du code de la route, etc.

Charly demande quel est l'intérêt de faire du cyclo en UFOLEP. Richard TISSERAND lui répond que c'est l'attrait de la compétition, ce qu'approuve Nicolle DURAND. Serge LE DOUSSAL ajoute que le port obligatoire du casque est un point positif. Thierry JOURDE estime qu'il ne faudrait pas imposer des règlements supplémentaires en plus de la loi et ajoute que certains cyclotouristes sont axés sur du cyclosport.

Annick VIEL fait remarquer qu'il existe 2 types de cyclotouristes, ceux qui veulent rouler tranquilles et ceux qui s'entraînent.

Constat partagé par tous : la perte des licenciés vient en grande partie de l'augmentation de l'APAC ainsi que la tarification sur les organisations. Agnès répond qu'aucune assurance n'a fait suite à l'appel d'offres lancé par le national en raison de la complexité d'activités multisports.

Françoise TISSERAND, responsable du cyclotourisme, souligne que beaucoup de clubs organisateurs n'ont pas pris d'ACT à l'APAC.

Nicolle DURAND précise qu'il y a moins d'organisations, que les coûts relatifs aux secours dans l'Yonne sont très élevés et que les activités cyclosport et VTT en souffrent énormément. Agnès propose que le comité départemental de l'UFOLEP aille négocier à la Préfecture car nous avons localement des personnes formées au PSC1 .

Nicolle DURAND présente un bilan chiffré sur l'évolution des cartes cyclosport : 293 cartes en 2012, 199 en 2013, 165 en 2014 soit une perte de 44 % en 2 ans, en raison du coût qui augmente sur les organisations. Les 3 activités voient une baisse globale des licences, le coût de l'engagement entre les licenciés et les non-licenciés pose également problème.

Charly propose de constituer un groupe de travail afin de chercher des solutions pour aider les associations à organiser des manifestations. Les clubs seront invités à faire partie de ce groupe de travail.

Questions diverses

↳ La DDCSPP de l'Yonne renouvelle le Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA) dont l'UFOLEP est l'une des composantes en sa qualité d'association sportive. Marie-Claude MOREAU siégera comme membre titulaire et Christian CHAPOTIN comme membre suppléant.

Date de la prochaine réunion du comité directeur Mercredi 14 mai 2014 à 18h30, salle polyvalente de Charmoy

La séance est levée à 20h30

La secrétaire
du comité directeur,
Marie-Claude MOREAU

La présidente
du comité départemental,
Agnès GAUTHERIN